



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.722**

Séance publique du

17 décembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

| |
|--|
| Accusé de réception en préfecture |
| A013-211300017-20131217-37740- DE-1-1_0 |
| Date de signature : 19/12/13 |
| Date de réception : jeudi 19 décembre 2013 |
|  <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNE ✓ - COMPTE RENDU AFFICHE ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTROLE DE LEGALITE ✓</p> |

**OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU
DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES
MATIERES ENUMEREES A L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES - INFORMATION DU CONSEIL**

Le 17/12/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/12/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Sophie JOISSAINS à M. Gérard BRAMOULLÉ

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. André GUINDE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services

Direction des Assemblées et Commissions

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 17/12/13

MLJ 93.18

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

Nomenclature : 5.2 Fonctionnement des assemblées

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES MATIERES ENUMEREES A L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - INFORMATION DU CONSEIL

Mes chers Collègues,

Je porte à votre connaissance la liste des actes accomplis dans le cadre des délégations permanentes accordées au Maire par le Conseil Municipal (article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales) et des autorisations de signatures accordées aux Adjoints et aux Conseillers Municipaux (Article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) par délibération 2009.0688 du 26 juillet 2009.

En matière d'autorisation d'ester en justice :

D.2013-580 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À MME CAROLE CERBONESCHI - APPEL DU JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE N°1205505 DU 27 JUIN 2013 - CAA 13/403

D.2013-581 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À M. ET MME GARCON - DEMANDE D'ANNULATION DE L'ARRÊTÉ DE PÉRIL N°2013-1097 DU 11 SEPTEMBRE 2013 (MUR AVENUE JULES ISAAC) - TA 13/410

D.2013-582 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À M. FRANCK MOURGUES - DEMANDE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE L'ANNULATION DE L'ARRÊTÉ DU 26 AVRIL 2013 PORTANT REFUS DE PERMIS DE CONSTRUIRE - TA 13/409

D.2013-583 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT AU SYNDICAT DÉMOCRATIQUE UNITAIRE DES BOUCHES-DU-RHÔNE - REQUÊTE EN ANNULATION DE LA

DÉCISION CONFIRMATIVE DU 23 JUILLET 2013 REFUSANT L'OCTROI D'UN DOUBLE SALAIRE POUR LES AGENTS AYANT TRAVAILLÉ LE 1ER MAI - TA 13/373

D.2013-584 : CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À LA SCI PEARL, REPRÉSENTÉE PAR MME CHIARA GROSSO, RELEVANT APPEL DU JUGEMENT DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'AIX-EN-PROVENCE DU 2 AVRIL 2013 - CA 13/412

D.2013-585 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À MONSIEUR ET MADAME SERBAN ET AUTRES - OCCUPATION DE LA PARCELLE CADASTRÉE HI0016 - RÉFÉRÉ-EXPULSION AVEC DEMANDE DU CONCOURS DE LA FORCE PUBLIQUE - TGI 13/422

D.2013-586 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À M. ALAIN CAPUS - DEMANDE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE L'ANNULATION DE LA DÉCISION IMPLICITE DE REJET SUITE AU RECOURS GRACIEUX RELATIF À LA NOMINATION DE M. OMAR ACHOURI - TA 13/391

D.2013-587 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT AUX FAMILLES MARIA STANCU, ALIVA CALDARAS, IONEL URSU ET UATRES RESSORTISSANTS DES PAYS DE L'EST, OCCUPANT SANS DROIT NI TITRE LES PARCELLES COMMUNALES CADASTRÉES ID0040 ET ID0041 À AIX-EN-PROVENCE - DEMANDE DE RÉFÉRÉ-EXPULSION AVEC SOLlicitATION DU CONCOURS DE LA FORCE PUBLIQUE ET SUPPRESSION DES CAMPMENTS - TGI 13/413

D.2013-588 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À LA SARL MEYSSADEM, 40 RUE DE LA VERRERIE À AIX-EN-PROVENCE, ET À SON GÉRANT M. RABHI - ANNULATION DU REFUS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - TA 13/408

D.2013-589 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT AUX FAMILLES GIGEL VERDE, ALBERT CINCA, GELU MARIN ET AUTRES - OCCUPATION SANS DROIT NI TITRE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE PR0011 SISE CHEMIN DES FLÂNEURS À AIX-EN-PROVENCE - RÉFÉRÉ-EXPULSION AVEC DEMANDE DE CONCOURS DE LA FORCE PUBLIQUE - TA 13/349

D.2013-590 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À LA SCI 309.3 - APPEL DU JUGEMENT N°1205503 DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE DU 27 JUIN 2013 - CAA 13/424

D.2013-592 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À L'ÉTABLISSEMENT 'LE BEFFROI', 4 FORUM DES CARDEURS À AIX-EN-PROVENCE ET À SON GÉRANT LA SARL MELA - ANNULATION DU REFUS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - TA 13/407

D.2013-593 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À MME NEDERVEEN - DEMANDE D'ANNULATION DE L'ARRÊTÉ DE PÉRIL N°2013-1097 DU 11 SEPTEMBRE 2013 (MUR AVENUE JULES ISAAC)

D.2013-594 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À LA SCI COMMERCES - APPEL DU JUGEMENT DU TA N°1205506 DU 27/06/2013 - APPEL N°13MA03688 DEVANT LA COUR ADMINISTRATIVE DE MARSEILLE

D.2013-595 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À M. ALAIN CAILLOL - ANNULATION DÉCISION IMPLICITE REJET DEMANDE DE MOBILITÉ NÉE LE 12/09/2013 ET DEMANDE INDEMNISATION (RESSOURCES HUMAINES)

D.2013-596 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À M. GILLES VIDAL - URBANISME - RECOURS EN ANNULATION CONTRE L'ARRÊTÉ DU 12 AOÛT 2013 PORTANT DÉCISION DE NON-OPPOSITION À DÉCLARATION PRÉALABLE DÉPOSÉE PAR M. JEAN-CHRISTOPHE PINELLI - 27 AVENUE VICTOR HUGO - PARCELLE BZ0050

D.2013-598 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À LA SC DE LANFANT - URBANISME - RECOURS EN ANNULATION CONTRE L'ARRÊTÉ DU 17 MAI 2013 PORTANT REFUS DE PERMIS DE CONSTRUIRE - LIEU-DIT L'ANFANT OUEST

D.2013-599 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À M. CAPUS ALAIN (DEMANDE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE ANNULATION TABLEAU D'AVANCEMENT ÉDUCATEUR DES APS 1ÈRE CLASSE) (RENVOI AU FOND DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF PAR LE CONSEIL D'ETAT)

D.2013-600 : DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À L'ÉTABLISSEMENT 'AMADEUS' SIS 1 RUE D'ITALIE À AIX EN PROVENCE ET À SON GÉRANT, M. PULICE JEAN-BAPTISTE (APPEL DE L'ORDONNANCE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DU 15 OCTOBRE 2013)

En matière D'emprunt :

D.2013-601 : EMPRUNT DE 5 000 000,00 D'EUROS AUPRES DU CREDIT AGRICOLE - FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE LA VILLE

D.2013-602 : EMPRUNT DE 1 300 000,00 D'EUROS AUPRES DU CREDIT AGRICOLE - FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE LA VILLE

D.2013-603 : EMPRUNT DE 1 000 000,00 D'EUROS AUPRES DE LA BANQUE POSTALE - FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE LA VILLE

D.2013-604 : EMPRUNT DE 2 000 000,00 D'EUROS AUPRES DU CREDIT COOPERATIF - FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE LA VILLE

En matière de création de régie :

En matière de conclusion et de révision du louage de choses :

D.2013-577 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BIENS COMMUNAUX ENTRE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE ET L'ASSOCIATION « TRIATHL'AIX »

D.2013-578 : AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BIENS COMMUNAUX N°D2013-558 EN DATE DU 13 SEPTEMBRE 2013 ENTRE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE ET L'ASSOCIATION PAYS D'AIX BASKET ASPTT

D.2013-579 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BIENS COMMUNAUX ENTRE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE ET L'ASSOCIATION « ARTS 27 »

D.2013-591 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BIENS COMMUNAUX ENTRE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE ET LA DELEGATION REGIONALE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR DU CNFPT

D.2013-597 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BIENS COMMUNAUX ENTRE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE ET L'ASSOCIATION « AIX ATHLE PROVENCE »

En matière de délivrance et de reprise des Concessions dans les Cimetières :

Je vous prie, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE** acte du présent rapport

2013.722 - INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES MATIERES ENUMEREES A L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - INFORMATION DU CONSEIL

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 19/12/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**